

Le contrôle des investissements étrangers en Suisse sera limité

PROJET Le National a approuvé le principe d'exclure les fonds provenant d'entreprises privées d'une inspection additionnelle dans les secteurs jugés critiques, malgré la réprobation de la gauche

ATS

La Suisse doit se doter d'un système de contrôle des investissements étrangers dans les entreprises helvétiques. Mais seules les firmes étatiques seront concernées, et pas les privées, a concédé hier le National, au grand regret de la gauche. Le

projet est ainsi sous toit. Le projet vise à instaurer un examen des achats par des investisseurs étrangers étatiques d'entreprises suisses actives dans un domaine critique. Il s'agit par exemple du matériel militaire, de la production d'électricité ou encore des hôpitaux. Ce sont 80% des pays de l'UE et de l'OCDE qui disposent déjà d'un tel système.

A contrecœur, le Conseil fédéral a dû élaborer un projet limité à la demande du parlement. Dans un premier temps, le National voulait aller plus loin en imposant ce contrôle non seulement à des entreprises étrangères étatiques, mais aussi aux pri-

vées. Le Conseil des Etats préfère, lui, la version du gouvernement.

Désormais, la Chambre du peuple fait marche arrière. Dans le climat d'incertitude actuel pour les entreprises suisses, il faut garantir les investissements et les emplois, ont plaidé plusieurs orateurs de droite et le Conseil fédéral.

Dangers évoqués

La Suisse doit pouvoir garder un avantage concurrentiel face aux autres pays. Et en outre, les infrastructures les plus critiques sont aux mains de l'Etat dans notre pays, a

plaidé le conseiller fédéral Guy Parmelin. Le projet donne déjà la possibilité au gouvernement de soumettre d'autres catégories d'entreprises si besoin. Le contrôle des investissements étatiques offrira déjà une première protection, minimale mais essentielle, contre les principaux dangers, a résumé Philipp Matthias Bregy (Centre/VS). Au vote, il a été suivi par 128 voix contre 63.

La gauche a dénoncé en vain des risques pour les entreprises suisses. Le gouvernement a proposé une loi qui ne sert pratiquement à rien, a lancé Emmanuel Amoos (PS/VS). Ensuite, «le Conseil des Etats s'est

aussi assis sur nos propositions». Ne pas inclure les privés dans le champ de la loi permettra à des pays malveillants de placer leurs pions en Suisse. Les Etats-Unis, la Chine et la Russie ont recours à des instruments géoéconomiques pour consolider leur expansion et leur influence, a-t-il regretté.

Le parlement a donc décidé de suivre le Conseil fédéral sur toute la ligne et de limiter le champ d'application de la loi aux cas où les acquisitions menaceraient ou compromettraient l'ordre et la sécurité publics. ■